

# DPE



## SYNTHESE DE VOTRE RAPPORT

SER/25/01/1919 du 26/02/2025



N° ADEME : 2529E0651816D

PROPRIETAIRE :

Monsieur et Madame JONCOUR  
Alain  
Rue Men Vorn  
29760 PENMARC'H (France)

ADRESSE DU BIEN  
IMMOBILIER :

Adresse :  
Rue Men Vorn  
Commune :  
29760 PENMARC'H (France)

AR DIAGNOSTICS

2 Place Pierre de Ronsard  
29 000 QUIMPER

Tél. : 07.84.91.06.75  
ardiagnosics29@gmail.com

[www.gedimm.fr](http://www.gedimm.fr)



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus* : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

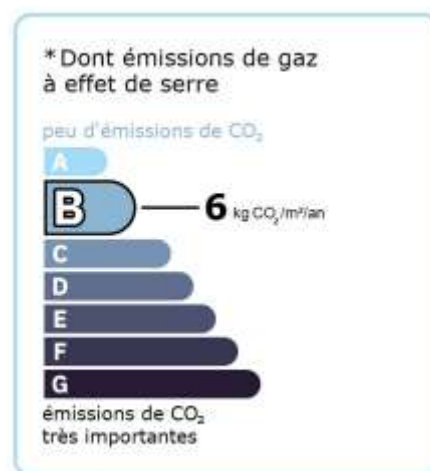
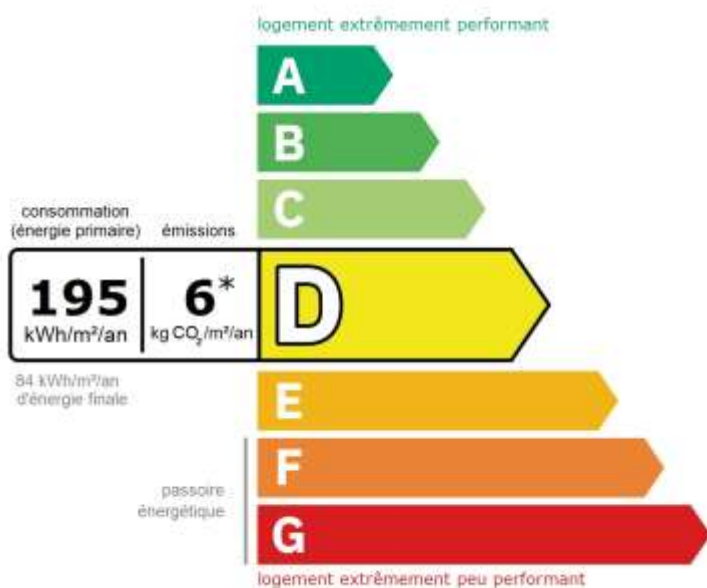


Adresse : **Rue Men Vorn**  
**29760 PENMARC'H (France)**  
Appartement coté droit

Type de bien : Appartement  
Année de construction : 2006 - 2012  
Surface de référence : **92,88 m<sup>2</sup>**

Propriétaire : Monsieur et Madame JONCOUR Alain  
Adresse : Rue Men Vorn 29760 PENMARC'H (France)

## Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 581 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 3 013 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 410 €** et **1 950 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

### Informations diagnostiqueur

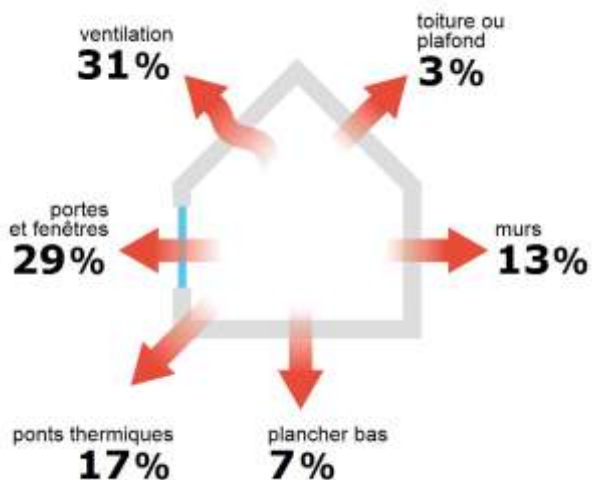
**AR DIAGNOSTICS**  
2 Place Pierre de Ronsard  
29 000 QUIMPER  
tel : 07.84.91.06.75

Diagnostiqueur : REGHEASSE arnaud  
Email : [ardiagnosics29@gmail.com](mailto:ardiagnosics29@gmail.com)  
N° de certification : CPDI4766  
Organisme de certification : I.Cert



À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

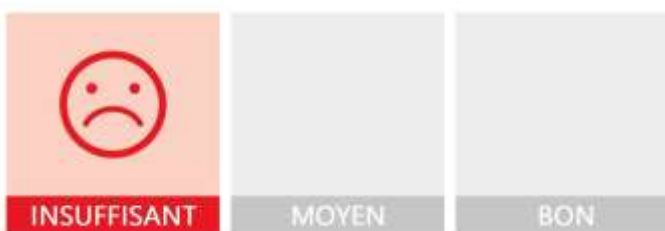


### Système de ventilation en place



VMC SF Hygro B de 2001 à 2012

### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

### Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie








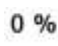




réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

## Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	11 263 (4 897 é.f.)	entre 880 € et 1 200 €	 62 %
 eau chaude	⚡ Electrique	5 407 (2 351 é.f.)	entre 420 € et 580 €	 30 %
 refroidissement				 0 %
 éclairage	⚡ Electrique	404 (176 é.f.)	entre 30 € et 50 €	 2 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	1 067 (464 é.f.)	entre 80 € et 120 €	 6 %
<b>énergie totale pour les usages recensés :</b>		<b>18 141 kWh</b> (7 887 kWh é.f.)	entre <b>1 410 € et 1 950 €</b> par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 123ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -24% sur votre facture **soit -327€ par an**

## Astuces

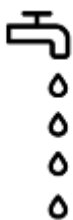
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



## Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

## Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 123ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

51ℓ consommés en moins par jour, c'est -21% sur votre facture **soit -135€ par an**

## Astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

## Vue d'ensemble du logement


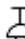



	description	isolation
 <b>Murs</b>	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur $\leq 20$ cm donnant sur l'extérieur / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur $\leq 20$ cm donnant sur un local non chauffé non accessible / Mur en blocs de béton creux d'épaisseur $\leq 20$ cm donnant sur un local chauffé / Inconnu (à structure lourde) donnant sur un sous-sol non chauffé	bonne
 <b>Plancher bas</b>	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un sous-sol non chauffé avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée entre 2006 et 2012)	bonne
 <b>Toiture/plafond</b>	Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) Plafond structure inconnu (sous combles perdus) donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation extérieure (réalisée entre 2006 et 2012)	moyenne
 <b>Portes et fenêtres</b>	Portes-fenêtres coulissantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage à isolation renforcée / Fenêtres oscillo-battantes pvc, double vitrage à isolation renforcée / Fenêtres oscillantes bois, double vitrage à isolation renforcée / Fenêtres oscillantes pvc, double vitrage à isolation renforcée / Porte(s) bois opaque pleine	bonne

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 <b>Chauffage</b>	Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale avec programmeur pièce par pièce (système individuel) Radiateur électrique à inertie (modélisé comme un radiateur NFC, NF** et NF***) avec programmeur pièce par pièce (système individuel) Panneau rayonnant électrique NFC, NF** et NF*** avec programmeur pièce par pièce (système individuel)
 <b>Eau chaude sanitaire</b>	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles), contenance ballon 300 L
 <b>Climatisation</b>	Néant
 <b>Ventilation</b>	VMC SF Hygro B de 2001 à 2012
 <b>Pilotage</b>	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 <b>Chauffe-eau</b>	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 <b>Eclairage</b>	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 <b>Isolation</b>	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 <b>Radiateur</b>	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 <b>Ventilation</b>	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

## Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.





Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

### Les travaux essentiels


Montant estimé : 5100 à 7600€

Lot	Description	Performance recommandée
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3
 Portes et fenêtres	Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété	Ud = 1,3 W/m².K

2

### Les travaux à envisager

Montant estimé : 15800 à 23800€

Lot	Description	Performance recommandée
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).	SCOP = 4

## Commentaires :

Le moteur de calcul, fourni par les pouvoirs publics et mis en œuvre par les éditeurs de logiciel, pour la réalisation du DPE V3, est d'application obligatoire depuis le 1er juillet 2021, bien qu'étant validité, il fait encore l'objet de modifications.

Le diagnostiqueur n'a aucune possibilité d'intervenir sur les calculs réalisés, qui peuvent être imprécis, incomplets ou erronés et en conséquence décline toute responsabilité s'agissant des résultats obtenus.

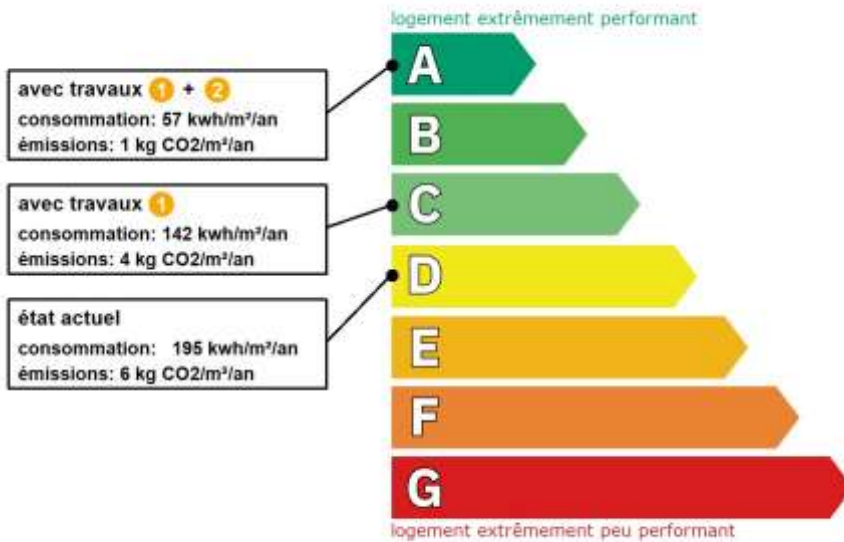
Les recommandations ne sont que des suggestions, cela ne dispense pas de consulter un homme de l'art ou un maître d'œuvre et solliciter des devis.

Les montants des travaux sont mentionnés pour appréhender et anticiper la rénovation énergétique. Ils sont calculés de manière automatique selon le logiciel. Ils ne prennent pas compte le coût des travaux induits indissociablement liés aux travaux d'économies d'énergie, le coût des autres travaux de rénovation ou travaux d'ordre esthétique, ou encore les évolutions ou variation des prix qui peuvent connaître de forte amplitude dans le temps.

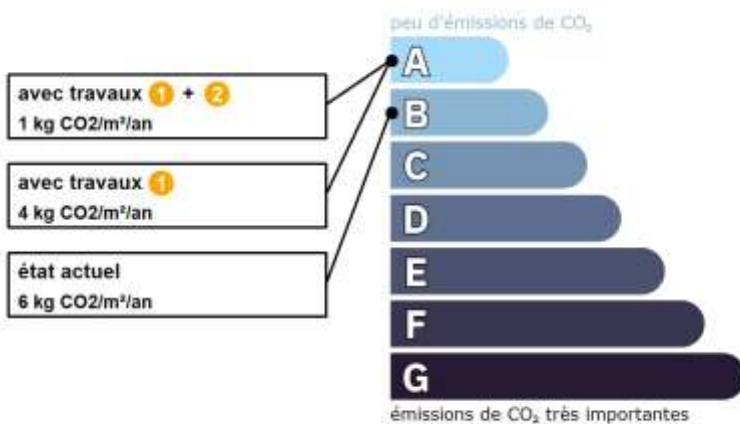
Les résultats projetés du DPE après travaux ne prennent pas en compte l'évolution de certains paramètres comme la réduction de surface après travaux d'isolation, l'évolution de l'inertie, ...

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

I.Cert - Centre Alphasys - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur [www.info-certif.fr](http://www.info-certif.fr))

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2024.6.1.0]**

Référence du DPE : **SER/25/01/1919**

Date de visite du bien : **26/02/2025**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Références cadastrales non communiquées**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

**Plans du logement**

**Plan de masse**

**Cahier des charges / Programme de travaux**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle 3CL et les consommations réelles peuvent provenir :

- Des pathologies non prises en compte dans le calcul (isolant tassé ou mouillé, vitre cassée, équipement technique ne fonctionnant pas, fuites d'air, ...)
- Des valeurs par défauts utilisées en l'absence de justificatifs ;
- Des différences de scénarios d'occupation journalière du logement ;
- Des différences de scénarios de chauffage, de consommation d'eau chaude sanitaire ;
- Des données climatiques départementales moyennes, sur trente ans, avec une correction liée à l'altitude et à la distance par rapport au littoral.

En cas d'absence de justificatif et/ou de moyen de contrôler visuellement, le nouvel arrêté impose la saisie de valeurs par défaut, se référant à l'année de construction du bien, pénalisant fortement les résultats, plus précisément, il n'a pas été possible de vérifier la présence d'un isolant dans les combles et les murs, les performances thermiques (coefficients thermiques) des menuiseries, l'année d'installation, la puissance de la VMC...

Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à notre bureau toute erreur ou omission éventuelle à ce titre et de confier à notre bureau, le cas échéant, une mission complémentaire de repérage dans les locaux et/ou zones omis.

### Liste des documents demandés et non remis :

Diag Carrez/Boutin

Taxe d'habitation

Relevé de propriété

Règlement de copropriété

Descriptifs des équipements collectifs - Syndic

Descriptifs des équipements individuels - Gestionnaire

Contrat entretien des équipements

Notices techniques des équipements

Permis de construire

Etude thermique réglementaire








Infiltrométrie

Rapport mentionnant la composition des parois

Factures de travaux



Justificatifs Crédit d'impôt

## Généralités







































Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	 Observé / mesuré	29 Finistère
Altitude	 Donnée en ligne	9 m
Type de bien	 Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	 Estimé	2006 - 2012
Surface de référence du logement	 Observé / mesuré	92,88 m <sup>2</sup>
Nombre de niveaux du logement	 Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	 Observé / mesuré	2,52 m

## Enveloppe






Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
<b>Mur 1 Nord, Est, Ouest</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	19,35 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012
<b>Mur 2 Nord</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	16,06 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un local non chauffé non accessible
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012
<b>Mur 3 Sud</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	20,33 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012
<b>Mur 4 Nord, Est, Ouest</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	20,04 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012
<b>Mur 5 Sud</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	19,4 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un local chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	 Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012
<b>Mur 6 Nord, Est, Ouest</b>	Surface du mur	 Observé / mesuré	4,79 m <sup>2</sup>
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Matériau mur	 Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)






































	Isolation	 Observé / mesuré	inconnue	
	Année de construction/rénovation	 Valeur par défaut	2006 - 2012	
	Umur0 (paroi inconnue)	 Valeur par défaut	2,5 W/m².K	
<b>Plancher</b>	Surface de plancher bas	 Observé / mesuré	66,13 m²	
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé	
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé	
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	 Observé / mesuré	15.4 m	
	Surface plancher bâtiment déperditif	 Observé / mesuré	92.79 m²	
	Type de pb	 Observé / mesuré	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton	
	Isolation: oui / non / inconnue	 Observé / mesuré	oui	
	Année isolation	 Valeur par défaut	2006 - 2012	
	<b>Plafond 1</b>	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	11,01 m²
		Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Type de ph		 Observé / mesuré	Combles aménagés sous rampants	
Isolation		 Observé / mesuré	inconnue	
Année de construction/rénovation		 Valeur par défaut	2006 - 2012	
<b>Plafond 2</b>	Surface de plancher haut	 Observé / mesuré	22,92 m²	
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé	
	Surface Aiu	 Observé / mesuré	22,92 m²	
	Surface Aue	 Observé / mesuré	27.97 m²	
	Etat isolation des parois Aue	 Observé / mesuré	non isolé	
	Type de ph	 Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (en combles)	
	Isolation	 Observé / mesuré	oui	
<b>Fenêtre 1 Est</b>	Année isolation	 Valeur par défaut	2006 - 2012	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	1,88 m²	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Est	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Fenêtres oscillo-battantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	16 mm	
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Volets roulants aluminium	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	 Observé / mesuré	0 - 15°	
	<b>Fenêtre 2 Ouest</b>	Surface de baies	 Observé / mesuré	2,84 m²
		Placement	 Observé / mesuré	Plafond 1
		Orientation des baies	 Observé / mesuré	Ouest
Inclinaison vitrage		 Observé / mesuré	≤ 75°	
Type ouverture		 Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes	
Type menuiserie		 Observé / mesuré	Bois	
Type de vitrage		 Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		 Observé / mesuré	12 mm	
Présence couche peu émissive		 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage		Observé / mesuré	Argon / Krypton	

<b>Fenêtre 3 Est</b>	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Fermeture sans ajours en position déployée
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Baie masquée par une paroi latérale
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	1,56 m <sup>2</sup>
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Plafond 1
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	≤ 75°
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu extérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Masque homogène
Hauteur a (°)	🔍 Observé / mesuré	0 - 15°	
<b>Porte-fenêtre 1 Ouest</b>	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	6,13 m <sup>2</sup>
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui
	Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton
	Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	🔍 Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	🔍 Observé / mesuré	Baie en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	🔍 Observé / mesuré	< 3 m
	Type de masques lointains	🔍 Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	🔍 Observé / mesuré	6,13 m <sup>2</sup>
	Placement	🔍 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest
	Orientation des baies	🔍 Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	🔍 Observé / mesuré	vertical
Type ouverture	🔍 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes	
Type menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques	
Type de vitrage	🔍 Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air	🔍 Observé / mesuré	16 mm	
Présence couche peu émissive	🔍 Observé / mesuré	oui	
Gaz de remplissage	🔍 Observé / mesuré	Argon / Krypton	
Positionnement de la menuiserie	🔍 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie	🔍 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
Type volets	🔍 Observé / mesuré	Pas de protection solaire	

<b>Porte-fenêtre 3 Ouest</b>	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	Surface de baies	 Observé / mesuré	3,91 m <sup>2</sup>	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 4 Nord, Est, Ouest	
	Orientation des baies	 Observé / mesuré	Ouest	
	Inclinaison vitrage	 Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	 Observé / mesuré	Portes-fenêtres coulissantes	
	Type menuiserie	 Observé / mesuré	Métal avec rupteur de ponts thermiques	
	Type de vitrage	 Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	 Observé / mesuré	18 mm	
	Présence couche peu émissive	 Observé / mesuré	oui	
	Gaz de remplissage	 Observé / mesuré	Argon / Krypton	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	 Observé / mesuré	Pas de protection solaire	
	Type de masques proches	 Observé / mesuré	Baie en fond de balcon	
	Avancée l (profondeur des masques proches)	 Observé / mesuré	< 3 m	
	Type de masques lointains	 Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
	<b>Porte 1</b>	Surface de porte	 Observé / mesuré	1,69 m <sup>2</sup>
		Placement	 Observé / mesuré	Mur 6 Nord, Est, Ouest
Type d'adjacence		 Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé	
Nature de la menuiserie		 Observé / mesuré	Porte simple en bois	
Type de porte		 Observé / mesuré	Porte opaque pleine	
Positionnement de la menuiserie		 Observé / mesuré	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
<b>Porte 2</b>	Surface de porte	 Observé / mesuré	1,9 m <sup>2</sup>	
	Placement	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest	
	Type d'adjacence	 Observé / mesuré	l'extérieur	
	Nature de la menuiserie	 Observé / mesuré	Porte simple en bois	
	Type de porte	 Observé / mesuré	Porte opaque pleine	
	Positionnement de la menuiserie	 Observé / mesuré	au nu intérieur	
<b>Pont Thermique 1</b>	Largeur du dormant menuiserie	 Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest / Plancher Int.	
	Type isolation	 Observé / mesuré	inconnue / non isolé	
<b>Pont Thermique 2</b>	Longueur du PT	 Observé / mesuré	15,4 m	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest / Refend	
	Type isolation	 Observé / mesuré	inconnue / non isolé	
<b>Pont Thermique 3</b>	Longueur du PT	 Observé / mesuré	5,1 m	
	Type PT	 Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Est, Ouest / Plancher	
	Type isolation	 Observé / mesuré	inconnue / ITE	
	Longueur du PT	 Observé / mesuré	15,4 m	

## Systemes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Type de ventilation	 Observé / mesuré	VMC SF Hygro B de 2001 à 2012
Année installation	 Valeur par défaut	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
Façades exposées	 Observé / mesuré	plusieurs
Logement Traversant	 Observé / mesuré	oui

<b>Chauffage 1</b>	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	55,85 m <sup>2</sup>
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale
	Année installation générateur	 Valeur par défaut	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Plancher rayonnant électrique avec régulation terminale
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
<b>Chauffage 2</b>	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	11,38 m <sup>2</sup>
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Radiateur électrique à inertie (modélisé comme un radiateur NFC, NF** et NF***)
	Année installation générateur	 Valeur par défaut	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Radiateur électrique à inertie (modélisé comme un radiateur NFC, NF** et NF***)
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Surface chauffée par l'émetteur	 Observé / mesuré	11,38 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température	
<b>Chauffage 3</b>	Type d'installation de chauffage	 Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	 Observé / mesuré	25,65 m <sup>2</sup>
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Panneau rayonnant électrique NFC, NF** et NF***)
	Année installation générateur	 Valeur par défaut	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Type émetteur	 Observé / mesuré	Panneau rayonnant électrique NFC, NF** et NF***)
	Année installation émetteur	 Observé / mesuré	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Surface chauffée par l'émetteur	 Observé / mesuré	25,65 m <sup>2</sup>
	Type de chauffage	 Observé / mesuré	divisé
Equipement intermittence	 Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température	
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Nombre de niveaux desservis	 Observé / mesuré	3
	Type générateur	 Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie C ou 3 étoiles)
	Année installation générateur	 Valeur par défaut	2012 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	 Observé / mesuré	non
	Type de distribution	 Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	 Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	 Observé / mesuré	300 L

**Références réglementaires utilisées :**

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret n°2008-461 du 15 mai 2008, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

**Informations société : AR DIAGNOSTICS 2 Place Pierre de Ronsard 29 000 QUIMPER**

Tél. : 07.84.91.06.75 - N°SIREN : 839 017 548 - Compagnie d'assurance : AXA FRANCE IARD n° 10583931804

**À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :**

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

[2529E0651816D](#)



# Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI4766 Version 007

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

## Monsieur REGHEASSE Arnaud

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1) Date d'effet : 23/07/2020 - Date d'expiration : 22/07/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 23/07/2020 - Date d'expiration : 22/07/2027
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 15/06/2023 - Date d'expiration : 05/04/2030
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 06/04/2023 - Date d'expiration : 05/04/2030
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 21/02/2023 - Date d'expiration : 20/02/2030
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 21/02/2023 - Date d'expiration : 20/02/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 11/04/2023 - Date d'expiration : 10/04/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 01/09/2024.

*Etienne Lamy*

(1) Arrêté du 1er juillet 2014 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électrique, gaz, plomb et thermique de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification  
(2) Arrêté du 20 juillet 2013 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifié l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des organismes de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accreditation des organismes de certification



Certification de personnes  
Diagnosticueur  
Portée disponible sur [www.icert.fr](http://www.icert.fr)

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K  
35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev19